



FORUM SCIENTIFIQUE ET CITOYEN SUR LA RADIOPROTECTION :
DE TCHERNOBYL A FUKUSHIMA
organisé par IndependentWHO - Pour l'indépendance de l'OMS
le 12 mai 2012 à Genève

Abstract/Résumé

Exposé de : Paul Jobin (France), Directeur du CEFC Taipei (Centre de recherche sur la Chine contemporaine, Antenne de Taipei), Maître de conférences à l'Université Paris Diderot

Titre : Fukushima : « radio-gestion » et dissidence épidémiologique dans l'establishment nucléaire

Dans les premiers jours de la catastrophe nucléaire, le 14 mars 2011, le ministère japonais de la Santé et du Travail annonçait que les maximales d'exposition pour les travailleurs étaient relevées à 250 millisieverts (mSv) par an, au lieu de 20 à 50 mSv en temps ordinaire. Fin avril, le ministère des Sciences et de l'Éducation s'arc-boutait sur les recommandations de la Commission internationale de protection radiologique (CIPR) pour considérer 20 mSv comme un maximum annuel envisageable pour les écoliers de la préfecture de Fukushima, provoquant la colère des enseignants et des habitants et la démission, en larmes, de Kosako Toshisō, membre d'un comité consultatif pour le gouvernement. Cette décision était d'autant plus surprenante que Kosako avait considéré un mois plus tôt qu'il aurait mieux valu relever les normes d'exposition pour les ouvriers jusqu'à 500 mSv, voire jusqu'à 1 Sievert si nécessaire, selon une autre recommandation de la CIPR datant de 2007, relative aux travaux en situation d'urgence.

Par ailleurs, les études épidémiologiques conduites par le Centre international de recherches sur le cancer (CIRC), qui relève de l'OMS, sur les salariés d'installations nucléaires de quinze pays (dont le Japon), ont montré une relation entre les faibles doses de rayonnements et la mortalité par cancer, et notamment un risque relatif de mortalité par cancer de tous types (excepté les leucémies) deux à trois fois plus élevé que ce qui était attendu à partir du modèle linéaire sans seuil dérivé de la cohorte des survivants de Hiroshima et Nagasaki. Pourtant, les auteurs de ces études, réalisées avec le soutien financier des industriels du nucléaire et leur coopération logistique pour le recueil des données, précisaient prudemment que cet excès de décès demeurerait statistiquement compatible avec le modèle de la CIPR.

Ces contradictions sont inhérentes au leitmotiv de la radioprotection, le principe ALARA ("As Low As Reasonably Achievable"). Ce principe relève d'un compromis pour « gérer » un problème majeur de l'industrie nucléaire. Il est au cœur des décisions politiques quant à « la gestion » des conséquences pour la santé publique de catastrophes majeures comme celles de Three Mile, Tchernobyl ou Fukushima. Qui, et dans quelle mesure, est véritablement protégé par la radioprotection ? Cette question est d'autant plus sensible dans le contexte japonais que la radioprotection s'est développée comme une science *ex post* à partir des études qui ont été menées sur les victimes des bombardements atomiques de Hiroshima et de Nagasaki. Par ailleurs, l'expression de « gestion de la radiation » (*hōshasen kanri*), la plus courante au Japon pour désigner la radioprotection, rappelle utilement la dimension économique et gestionnaire